

Lycées professionnels : Exigeons le respect des engagements, refusons la baisse des dotations horaires



Le Sgen-CFDT a obtenu avec les autres organisations signataires du protocole, des avancées significatives traduites dans les décrets et arrêtés :

- une augmentation du nombre d'heures professeurs et heures dédoublées pour le bac pro (+ 4 heures profs en moyenne par section)
- le principe de création de CAP dans chaque bassin de formation.

Le Sgen-CFDT dénonce les manœuvres consistant à récupérer sur le dos de la réforme des moyens dans les académies :

- en n'affectant pas, dans la dotation en postes, les 2h30 prévues par section pour l'accompagnement individualisé. Ces heures ne peuvent ni devenir des heures supplémentaires, ni la variable d'ajustement des dotations,
- en récupérant les moyens par la fusion des sections relevant de l'ancien régime (2 ans) et du nouveau régime 3 ans de bac pro,
- en supprimant encore plus de sections pour récupérer les moyens affectés à la réforme du bac pro,
- en refusant la création de sections de CAP dans les bassins de formation.

**Le ministre doit faire respecter
ses engagements par les recteurs !**

**Le Sgen-CFDT appelle les personnels à refuser les
DHG qui ne respectent pas les nouvelles grilles
horaires et à se mobiliser pour
obtenir les moyens
nécessaires à la rénovation de
la voie professionnelle**

[RESPECTÉS]